

Déclaration d'entrée officielle en résistance

Adressée à

Emmanuel Macron Président de la République, au Premier Ministre, Michel Barnier

A tous les ministres, députés, sénateurs, maires, à tous les dirigeants des partis politiques

Sans oublier les médias

Cette déclaration officialise l'obligation pour les citoyennes et les citoyens Français d'entrer en résistance. En effet, le citoyen a le droit et l'obligation de défendre sa Constitution par tous moyens lorsqu'il est démontré que le gouvernement se livre à l'oppression sur le peuple et ne respecte plus les principes comme les intérêts fondamentaux de la Nation.

Emmanuel Macron, Président de la République, a violé notre Constitution, menti au peuple Français ainsi qu'au monde entier, le 9 juin 2024. Le Rassemblement National (RN), n'est pas le parti majoritaire en France, ni la France Insoumise (LFI). En revanche, les Français se sont clairement exprimés par l'abstention. Pour les élections européennes de 2024, comme pour les élections législatives qui ont suivi, le taux des abstentionnistes était de 49%.

Politiques et médias avaient mené de front, une campagne électorale européenne 2024, uniquement concentrée sur le vote, en occultant l'importance du contenu du programme. Or, le Rassemblement National (le RN) a réussi à faire voter, à ses électeurs, un référendum et l'Europe des Nations.

Lorsque vous vous êtes présentés aux élections présidentielles, législatives, municipales, vous connaissiez l'engagement exigé pour exercer vos fonctions, à savoir : La France a un régime semi-présidentiel. Le Président de la République a pour mission de veiller au respect de notre Constitution, au bon fonctionnement de nos institutions et à l'indépendance de notre justice. Quant à nos représentants, tout comme le Président de la République, ils sont tenus de répondre à leurs engagements vis-à-vis de la Nation telle que cela est défini dans notre Constitution comme, dans ses annexes : le Préambule de 1946 et le préambule de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789. La Nation, c'est le peuple et c'est le peuple qui a la gouvernance de la Nation.

Pas de destitution d'Emmanuel Macron, pas de correctifs face à ses mensonges, pas de prise en compte de la représentativité des abstentionnistes, et vos manipulations électorales forment un ensemble de faits qui vous définissent comme solidaire de la politique « terroriste d'Etat » conduite par Emmanuel Macron.

« Le terrorisme d'État repose sur l'utilisation de pratiques illégales par le gouvernement d'un État. Ceci, dans le but de semer la terreur dans la population, dont les objectifs seraient difficilement atteints légalement. Cette pratique consiste en l'utilisation de pratiques violentes et illégales mais, contrairement au terrorisme privé, ces actes sont dirigés depuis l'appareil d'État. » Source CPI

Le Président de la République a substitué des mesures répressives à des mesures sanitaires avec le conseil scientifique et le concours des médias. Il a privé de soins la population victime d'une attaque bioterroriste. Il substitue des organismes hybrides et/ou privés à nos institutions régaliennes, fragilise nos armées conventionnelles, la police, la gendarmerie, en faveur de structures hybrides illégales inconnues des citoyens. Il démultiplie les milices armées, exerce un management par la terreur dans nos administrations, entrave l'accessibilité de nos institutions, de la justice aux citoyens, modifie les règles de la comptabilité publique en faveur de la criminalité, modifie les principes de notre droit, s'attaque aux familles et aux enfants... liste non exhaustive.

Vous avez tenté de faire interdire les manifestations. Vous avez laissé le gouvernement utiliser des armes de guerre contre les manifestants, comme vous l'avez laissé prendre des mesures disciplinaires sur les policiers et gendarmes qui ont refusé d'exercer la violence, ou tout simplement qui ont répondu à la protection des personnes et des biens. Vous avez fermé les yeux sur l'exécution de militaires, fonctionnaires, de citoyens, pour protéger vos activités vos actes extralégaux.

A ce constat, s'ajoutent les contrevérités diffuser par les politiques, les médias. Vous laissez la dissidence subversive dans les réseaux sociaux créer, la confusion sur l'existence de notre Constitution, lorsque vous n'en êtes pas les commanditaires « anonymes ». Vous démultipliez, toujours avec le concours des médias, des propagandes fallacieuses afin d'instaurer un climat de délation, de zizanie dans la population. Le constat est accablant : détérioration des services publics, effondrement de notre économie, une corruption institutionnelle, une justice troquée à la criminalité, et vous portez atteinte aux valeurs familiales, sociétales, ainsi qu'à la santé et à la sécurité de la population française. Vous favorisez également l'ingérence étrangère dans la gestion de notre pays.

Vous utilisez vos étiquettes politiques, de droite, de gauche, de centre, d'extrême gauche et d'extrême droite, dans le seul but de diviser et de duper les Français. Vous vous comportez comme la majorité des politiques sous la IV République. Seuls vos intérêts personnels, quels qu'ils soient vous motivent.

Vous avez choisi de frapper l'Etat souverain, à ne pas confondre avec la souveraineté de l'Etat. L'Etat souverain signifie l'indépendance d'un pays. La souveraineté de l'Etat définit la nature de la gouvernance. La souveraineté de l'Etat est en opposition avec la souveraineté de la Nation.

Vous avez choisi d'instaurer la violence, la corruption, de porter atteinte à l'intégrité des Français et de notre territoire. Et, vous avez choisi de valider un gouvernement bicéphale préjudiciable aux intérêts fondamentaux de la Nation. Vous avez également opté pour imposer une politique d'austérité en raison du déficit financier de la France, alors que vous vous livrez au détournement de fonds publics, au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

Vous jouez sur les paronymes pour nous duper. Vous modifiez notre histoire. Vous déshonorez la France partout où vous passez, et, l'outrecuidance que vous affichez envers la population, ajoutée à l'oppression, nous conduisent inexorablement à entrer en résistance.

82,7% de la population française ont voté pour notre Constitution du 4 octobre 1958, texte original, dont l'article 1 dit : « *La République et les peuples des Territoires d'Outre-Mer qui, par un acte de libre détermination, adoptent la présente Constitution instituent une Communauté. La Communauté est fondée sur l'égalité et la solidarité des peuples qui la composent.* »

Article 2 : *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances...* »

Cette entrée en résistance est inédite. Elle n'a rien à voir avec celle de la deuxième guerre mondiale. En effet, à l'époque la France était sous l'occupation d'un pays étranger, l'Allemagne.

Ici, ce sont des Français, voir des personnes à la binationalité, à la plurinationalité, voire même, étrangères, qui ont décidé de mettre en place une politique d'anéantissement de la France. Ces mêmes personnes qui utilisent le nom de la France pour commettre des crimes en France et à l'étranger, qui utilise le nom de la France pour tromper les Français mais également les populations étrangères.

Rappel de l'article 3 de la Constitution du 4 octobre 1958, texte original : « *La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie de référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice... Sont électeurs, dans les conditions*

déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. »

Article 4 de la Constitution du 4 octobre 1958, texte originel : *« Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. »*

Le bilan est lourd et significatif de votre politique de terreur, et, aucun d'entre vous ne peut ignorer cette situation.

En mars 2024, Emmanuel Macron, Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Gérard Larcher, Yaël Braun-Pivet, ministres, députés, sénateurs et maires ont eu connaissance du rapport 1 sur le terrorisme d'Etat exercé en France, précisant l'obligation des Français d'entrer en résistance. Ce rapport présente le résultat d'investigations conduit par des citoyens, dont je fais partie, s'appuyant sur 7 dossiers judiciaires, représentatifs de la corruption de la justice, de l'absence de la séparation des pouvoirs, et confirmant les atteintes portées aux intérêts fondamentaux de la Nation. Parmi ces 7 dossiers, l'un d'entre a permis de mettre à jour « votre politique ».

Sans ce dossier, il aurait été difficile, voire impossible, de découvrir vos agissements en faveur de puissances étrangères, d'organisations internationales et de structures privées au préjudice de la population française.

Ce rapport a également été adressé à 4 Préfets : Philippe Gustin, Bertrand Gaume, Thibault Lanxade Préfets hors classe, et Hervé Jonathan. A noter, que le statut hors classe est illégal.

Le 7 mars 2024, ce rapport a été adressé à l'Union Européenne. A la Présidente et aux vice-présidents du Parlement Européen, au Président du Conseil Européen à ne pas confondre avec le Conseil de l'Europe. A la Présidente de la Commission Européenne ainsi qu'à ses vice-présidents et commissaires, ainsi qu'à la commissaire des Droits de l'homme, la CEDH, qui ne dépend pas de l'Union Européenne mais du Conseil de l'Europe.

L'Union Européenne est concernée par la politique terroriste de la France, puisque l'Union Européenne est elle-même en défaut dans ses missions. Elle n'œuvre pas pour la démocratie, et favorise le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, sans oublier le détournement de nos fonds publics. Ce sont des accusations graves mais qui s'appuient sur des faits irréfutables.

L'AFP, l'Agence France Presse, a également été rendue destinataire, comme d'autres médias. Au préalable, ce rapport avait été diffusé au sein de la population dès novembre 2023.

En avril 2024, un autre rapport est venu secouer le monde politique français et l'Union Européenne, celui d'Europol.

Un bref rappel : Europol (European Police Office, Office européen de police) est une agence européenne de police spécialisée dans la répression de la criminalité sous toutes ses formes. Créée en 1998, elle facilite l'échange de renseignements entre polices nationales, notamment en matière de stupéfiants, de terrorisme, de criminalité internationale et de pédophilie.

Dans son rapport, Europol a identifié les réseaux criminels les plus menaçants dans l'Union Européenne. Si, plusieurs pays sont pointés du doigt, la France est la plus touchée. La France est devenue la terre d'accueil de ces réseaux criminels et du blanchiment d'argent. Il est fait mention de la corruption de nos magistrats, voire des pressions exercées sur d'autres, ce qui rejoint notre rapport sur le terrorisme d'Etat en France.

Une organisation criminelle ne s'implante pas dans un état sans avoir l'assurance d'obtenir un soutien politique. Les réformes qui ont été conduites en France, au judiciaire comme à la défense nationale, sont en faveur de la criminalité.

Il existe un lien entre le rapport sur le terrorisme d'Etat et le rapport d'Europol : une affaire judiciaire, l'affaire Claude Boccage, mon père. La justice française avec la presse locale, vont saboter le travail des gendarmes. Quant au Ministère de l'Intérieur, il va refuser la proposition d'Europol d'investiguer sur ce dossier. Policiers et gendarmes intervenus sur ce dossier, comme dans d'autres dossiers similaires, ne seront pas entendus par leur hiérarchie. En revanche, menaces et harcèlement étaient au rendez-vous.

L'affaire Claude Boccage comporte plusieurs volets. Un volet personnel : Après avoir été séquestré pendant 20 ans dans un réseau politico-mafieux dans les Hauts de France, il a été assassiné, afin de protéger les activités extra légales de l'Etat.

Pour le 2ème volet, celui-ci concerne la sécurité et l'intérêt public : ils ont usurpé son identité, afin de mettre en place une plate-forme financière permettant le détournement de fonds publics, mais également le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme. Dans cette affaire, la chaîne bancaire impliquée ne s'arrête pas aux banques « communes » nationales et internationales, mais on y trouve la Banque des Règlements Internationaux Suisse (la BRI). Elle a pour activité la coopération monétaire et financière entre les Etats. La Banque Nationale Suisse (la BNS) y siège. La BRI est la banque centrale des banques centrales. A ce réseau bancaire, viennent s'ajouter, une société offshore, SODEFINA, aux Iles Vierges Britanniques en lien avec la BNP PARISBAS du Luxembourg, la Banque Postale, tout cela en coopération avec le Ministère des Finances Publiques, avec, en parallèle l'exercice de toutes les activités émanant du grand banditisme.

Tout fonctionnaire qui intervient sur cette affaire est en danger. C'est le cas du Brigadier-chef Sylvie Demonchy de la police nationale, tout comme ma famille et moi-même, sommes victimes d'actes d'intimidations émanant de personnes détentrices de l'autorité publique : magistrats, Directeur Départemental de la Sécurité Publique, fonctionnaires du Ministère des finances publiques, la FRI (la Force de Réaction Immédiate), ceux-ci œuvrant avec le concours de criminels.

Aussi, il a été décidé de conduire « nos » investigations. Un groupe de citoyens s'est chargé du dossier « grand banditisme ». Un autre groupe, dont je fais partie, s'est chargé du dossier financier et institutionnel.

Or, rapidement, il est apparu une convergence régulière entre le « grand banditisme » et le dossier « financier et institutionnel », à l'échelle nationale et internationale, dans lequel apparaissent un monde politique « monolithique » et, une culture de l'incompétence. Derrière cela, va poindre l'existence de relations « particulières » entre nos dirigeants avec la RUSSIE, la CHINE, le Royaume Uni, l'Inde, l'Arabie Saoudite, le Qatar...

On découvre des organisations illégales de l'ONU, infiltrées dans nos institutions, institutions devenues pour la majorité des structures hybrides, des milices, des armées hybrides. En arrière-plan, Jacques Attali et Bernard Attali avec Bilderberg, des chaires universitaires, des clubs, des cercles, des fondations, des associations... qui ont perdu leur statut « informel », pour devenir des lieux de renseignements, de recrutement, mais également des acteurs politiques.

Il est à rappeler que le détail de tous ces éléments se trouve dans le rapport 1, sur le terrorisme d'Etat qui vous a été remis en mars 2024, auquel vient s'ajouter le Rapport 2, sur les atteintes portées aux intérêts fondamentaux de la Nation.

Dans le rapport 2, il est déchiffré votre politique désordonnée, divergente et attentatoire à la Nation avec en appui des éléments factuels. Sachant qu'il avait déjà été mis à jour dans le rapport 1 une doctrine enseignée dans les grandes écoles, l'art de la duperie, venant supplanter de fait, la pratique du droit public et du droit privé, ainsi que les règles de comptabilité publique comme privée.

Ces rapports sont des bases de travail puisqu'ils mettent à jour le « système parallèle » existant à l'insu des citoyens, afin de répondre à la mondialisation multipolaire.

Un monde multipolaire est un monde dans lequel plusieurs centres de pouvoirs influent et se concurrencent dans les relations internationales. Aussi, pour s'asseoir à la table d'une gouvernance mondiale multipolaire, il est nécessaire d'avoir une bonne assise économique et un très faible taux d'endettement.

C'est tout l'opposé de la situation française, qui, avec son taux d'endettement, risque de sortir de la zone euro, ce qui sera catastrophique pour l'avenir de la France. Sans oublier le refus de France Trésor de nous dire qui détient notre dette extérieure et la mise en place d'un gouvernement bicéphale, ce qui ne présage rien de bon.

D'autant plus que des financiers aguerris, l'opposé de vos experts afin d'être plus clair, avaient alerté, à plusieurs reprises, les ministres des finances publiques successifs jusqu'à Bruno Lemaire sur le fait que le marché montrait des signes de tension, ce qui est significatif d'une baisse concurrentielle. Ces alertes ont été également émises par plusieurs autres pays européens, dont le royaume uni.

En 2004, l'Union Européenne a donc élaboré un traité anti-trust. Au grand désespoir de ces financiers et du nôtre, la loi anti-trust américaine, comme celle de l'Union Européenne, ne sont pas appliquées. En revanche, on a vu apparaître des sociétés d'avocats spécialisées dans le contournement des lois anti-trust, comme des lois fiscales, ainsi que celles sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les seuls bénéficiaires sont les grands groupes qui, pour la majorité, sont nés pendant et/ou ont prospéré pendant la deuxième guerre mondiale ainsi que les oligarques.

Savoir qui a emmené dans son sillage les grands groupes ou les organisations criminelles, n'a pas grande importance, puisqu'aujourd'hui, ils sont devenus « une unité ».

Ils recrutent des anciens politiques. Ils s'assurent de la participation des hauts fonctionnaires, qui font des allers-retours entre missions publiques et fonctions privées, afin de bénéficier de ce que l'on appelle « le trafic d'influence ».

C'est le fonctionnement des organisations criminelles, à visage découvert, ce que le milieu criminel appelle « le système » ou encore la « famille ». Qui a décidé de mettre dans le PIB le produit de la drogue et de la prostitution ? En France, on enregistre le produit de la drogue, en Allemagne le produit de la prostitution. En France, qui l'a imposé au gouvernement ? L'INSEE. Qui en a donné l'ordre à l'INSEE ? Eurostat. Et qui se trouve derrière Eurostat : l'ONU.

L'ONU qui, en 2002, s'est retrouvée au centre d'un scandale. Des agents de l'ONU se livraient à l'exploitation sexuelle et au viol (sur adultes et enfants), dans les pays où ils étaient censés apporter la paix. En 2005, l'ONU a rédigé le rapport ZEID, continuellement revu. En 2010, elle crée un poste de défenseur des droits des victimes. En 2024, elle mentionne que les victimes n'obtiennent pas toujours justice, mais qu'elles bénéficient d'une formation professionnelle et d'un travail. Elle s'engage également à faire reconnaître la paternité des enfants nés de ces agressions. L'ONU n'interdit pas l'exploitation sexuelle, elle fait de la prévention, tout est dans la nuance.

L'ONU dont on retrouve une partie de ses tentacules illégales sous l'appellation de la « francophonie ». L'ensemble de ces structures se trouvent dans le 1^{er} rapport. Il existe l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie dont le siège se trouve au sein de notre Assemblée Nationale. L'organisation Internationale de la Francophonie, qui se trouve à Paris, est supervisée par l'Union Interparlementaire à Genève, l'AOMF (Association des Ombudsmans des médiateurs de la Francophonie) au siège du défenseur des droits, ainsi que toute une multitude d'autres structures. Et, tout cela à notre charge.

Nos dirigeants ont donné des privilèges et l'immunité à l'ONU, l'OTAN, l'OCDE, comme à toutes leurs organisations, comme pour toutes les structures de la francophonie. La majorité de leur personnel n'a pas d'existence administrative. Ils ont d'ailleurs leurs propres tribunaux administratifs.

Ces structures se démultiplient. Récemment, le gouvernement a établi une ordonnance donnant des privilèges et l'immunité à des organisations internationales, des agences décentralisées de l'Union Européenne et à certaines associations ou fondations, ordonnance n°2022-533, du 13 avril 2022, sans donner les noms des bénéficiaires, ni même la nature de leurs activités.

Ce statut est également celui de nombreuses organisations financières, comme la BRI, Banque des Règlements Internationaux Suisse, de la BAII, la banque Asiatique d'investissement et d'infrastructure, etc...

Toutes ces organisations ne répondent à aucune loi, nationale et internationale, et ils ont un statut d'indépendance territoriale. Elles sont intouchables.

Il y a d'autres structures qui n'ont pas de statut juridique officiel mais qui interviennent sur la gestion des états. Le G4, G7, le G20, le G24. Quant au G77 devenu en 2014, le G77 +la Chine est accrédité auprès de l'ONU. Entre toutes ces structures, en lien avec l'ONU et avec le monde financier, viennent se glisser des clubs, le club de Paris, le club de Londres, encore des structures informelles qui interviennent sur la gestion des dettes publiques des états. Ils prennent des décisions censées être non traçables.

Il est plus que probable qu'ils soient en relation avec les créanciers procéduriers, surnommés « les fonds vautours ». En voici la définition : « *Un fonds vautour est un fonds d'investissement activiste qui rachète les dettes de différentes structures, dont celles des entreprises et des États, avec une forte décote avant de se faire rembourser au prix fort.* » Leur siège se trouve très souvent dans un paradis fiscal ou similaire, mais ils parviennent à conduire en justice les états. Les seuls à avoir pris des mesures, en théorie, sont la Belgique, le Royaume Uni, et la France, avec la loi sur la transparence, à voir si ces mesures sont appliquées. Il est de plus en plus courant que des lois soient prises pour contenter le citoyen, mais dans les faits, elles ne sont pas appliquées. C'est un phénomène international. Quant à l'ONU qui est régulièrement saisie sur ce sujet, elle ne bouge pas. En revanche, elle préfère encourager l'animosité entre les pays du tiers monde et les pays occidentaux.

En effet, le « G77 et la Chine » c'est ainsi qu'ils se présentent, a été mis en place pour contrecarrer les pays occidentaux responsables, selon eux, de la pauvreté. Ce groupe « G77et la Chine » se revendique être « le nouvel ordre mondial pour le bien vivre », il regroupe 134 pays. Le G24, regroupant 24 pays du G77 s'est constitué pour s'opposer au G7. Quant au G20, voici sa devise : « *Une seule planète, une même famille, un seul avenir. Telle est notre Devise.* » Pour information, le G77 a été créé le 26 octobre 1964. Le G20, lui, a été créé le 26 septembre 1999. Apparemment, il y a un sérieux dilemme sur ce nouvel ordre mondial.

Personne n'a mentionné le contenu du rapport final du « G77 et la Chine » lors du troisième sommet Sud des 21 et 22 janvier 2024. Personne n'a repris les allégations de Monsieur Guterres en septembre

2023. En voici un extrait : « Depuis 60 ans, année après année, le « G77 et la Chine » sont en première ligne pour défendre l'équité, l'égalité, la justice et la solidarité", a affirmé Antonio Guterres. »

Le 24 septembre 2024, Emmanuel Bonne, le sherpa d'Emmanuel Macron au G20 et au G7, était en Chine pour rencontrer le ministre des Affaires Etrangères, Wang Yi. Les sherpas sont apparus officiellement en 2007, sous la gouvernance de Nicolas Sarkozy. Mais, en réalité, le premier qui a ouvert la voie, c'est Jacques Attali, en 1981, avec François Mitterrand. Il était son conseiller spécial et sherpa.

Jacques Attali, qui continue à intervenir dans la gouvernance de notre pays. Dans le deuxième rapport, une chronologie a été établie sur le parcours des Présidents de la République depuis le 4 octobre 1958, date de la promulgation de la Vème République de notre Constitution.

Il existe un cadre constitutionnel et légal, que vous avez toutes et tous ignoré, politiques comme journalistes. A cela s'ajoute une défaillance gravissime de notre service de renseignement.

En effet, notre Etat est victime de terrorisme au plus haut niveau de nos institutions. Jacques Attali est à la tête d'un réseau politico-mafieux. Il est coupable d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation, d'espionnage, de trahison, de crime contre l'humanité. La liste des individus qu'il a placés dans notre gouvernement est longue. En commençant par son frère, Bernard Attali, haut fonctionnaire, qui bafoue les règles régissant sa fonction. Ces personnes travaillent en famille, comme son ami Patrick Drahi.

Il va falloir que vous expliquiez aux Français pourquoi vous l'avez laissé prendre la main sur la gestion de notre pays. Il a mis en place ses équipes, y compris à la Présidence. Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron sont ses disciples.

Rappel nécessaire : Jacques Attali est entré dans notre gouvernance en 1970, au Conseil d'Etat. En 1981, il devient le conseiller spécial de François Mitterrand. François Mitterrand va le laisser diriger la France. Il est impossible que vous ne l'ayez pas vu. La gouvernance sous Mitterrand a été entachée de suicides, d'accidents. La politique mise en place au Ministère de l'Intérieur a eu un effet déplorable qui n'a cessé de s'aggraver depuis. En 1996, il y a eu 70 « suicides » présumés de policiers. Jacques Attali a œuvré contre notre justice. François Mitterrand, quant à lui, a usé de son pouvoir afin d'imposer Jean-Marie Le Pen aux médias. Il avait besoin que la côte de ce dernier soit au beau fixe. Jacques Attali s'attaque à nos aînés, mais également à nos enfants. Il met en place, avec ses amis, une histoire qui n'est pas la nôtre.

Il est à la tête d'un réseau politique et d'entreprises. Et, ici il ne sera retenu qu'une entreprise de Jacques Attali, à savoir Attali et associés. Cette entreprise a été créée le 1^{er} janvier 1994 sous l'appellation A&A conseil. Elle deviendra Attali & associés le 1^{er} janvier 2023. L'un des associés s'appelle José Cordoba, de nationalité mexicaine, demeurant au Mexique. L'un des objets de cette société est le conseil en matière de stratégie économique et sociale d'investissement, d'organisation et de réforme institutionnelle.

Auparavant, Jacques Attali a mis en place la BERD (la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement). Officiellement, cette banque a été créée à l'initiative de la France en 1990, mais avec l'accord de la Russie. En 1991, Jacques Attali va imposer, au Premier Ministre anglais, Mikhail Gorbatchev. Il va également l'imposer aux chefs d'états présents du G7 ; G7 (créé en 1975). Sur l'accord de siège, qui a été signé à Paris, où figure la signature de Jacques Attali. Il n'est précisé aucune fonction. Il était le conseil de François Mitterrand et le directeur de la BERD jusqu'en 1993.

Cette banque a les mêmes privilèges et immunités que l'ONU. Son siège se trouve à Londres. Elle a 4 langues officielles : l'anglais, l'allemand, le français et le russe. La majorité du personnel était russe et, comme pour les structures comme l'ONU, le personnel dépend entièrement de la banque. L'impôt, ils le payent à la banque. Certains pays actionnaires de cette banque vont critiquer la gestion de Jacques Attali. Il gère la banque comme s'il s'agissait de ses fonds propres. Il sera remercié en 1993. Cette banque à laquelle siège l'Union Européenne en toute illégalité, ne répond pas à la réglementation bancaire en vigueur. De plus, cette banque a des activités qui vont au-delà de l'exercice bancaire. Elle intervient sur les institutions publiques. Dans tous les pays où elle intervient, la corruption est présente, exemple comme en Ukraine.

Maintenant, regardons du côté de son associé, qui n'est pas n'importe qui : José Maria Corboda Montoya a été le conseiller spécial, le sherpa du Président mexicain Carlos Salinas de Gortari de 1988 à 1994. Sa mission a été entachée de soupçons de fraude électorale, critiques sur l'emprise de José Cordoba sur le président. Les ministres mexicains se sont plaints de ne pas pouvoir rencontrer le Président sans que José Cordoba ne soit présent. Il sera mis fin à sa mission le 30 mars 1994. Le Président Salinas de Gortari, le clan Salinas plus exactement, sont soupçonnés du meurtre de Luis Donaldo Colosio et de José Francisco Ruiz Massieu. Ces assassinats sont venus s'ajouter à celui du Cardinal Posodas en 1991 où José Cordoba a été entendu. Nous sommes en 2024, ces dossiers sont toujours d'actualité. Comme toujours, dans ces jeux de pouvoirs, le cours de la justice est entravé.

Extrait du « Los Angeles Times » du 9 juin 1992. Titre de l'article : « *Profil : Numéro du Mexique. 2 Man Stirs Ire of Enemies : Jose Cordoba Montoya est le plus proche conseiller du président. Les critiques disent que le décideur né à l'étranger est trop proche.* »

« *Extrait du discours de José Cordoba à la bourse mexicaine : Nous vivons dans une ère de grandes transformations mondiales* », a-t-il déclaré au public. « *L'internationalisation de l'économie mondiale est généralisée, et les pays qui ne parviennent pas à s'intégrer dans les courants de changement s'éloigneront de plus en plus du développement et retarderont le bien-être de leur population.* »

On le retrouve comme intervenant, en 2011 au Cercle des Economistes dans « *les rencontres économiques d'Aix en Provence* », auprès de Mario Draghi de la Banque d'Italie sur le thème « *La guerre des monnaies* »

En 2012, cette fois-ci, comme intervenant auprès de Christian Noyer de la Banque de France sur le thème de « *Dette publique dette privée, déséquilibre de l'épargne mondiale* ».

En 2024, des articles continuent de paraître sur les meurtres survenus sous la gouvernance de Carlos Salinas de Gortari, mais aussi, sur un autre scandale. Il s'agit d'un soupçon de conflit d'intérêt suite à ses fonctions auprès du Président et l'acquisition de structures dans l'énergie, Iberdrola. Structures vendues au gouvernement mexicain en 2022, pour 6,2 milliards d'euros par l'intermédiaire de Fonadin (Fond National public d'Infrastructure).

Un parallèle, en France, GRDF comme EDF, n'ont pas de contrat de mission publique. Le document qui porte ce titre, est un contrat d'engagement unilatéral. Et, à priori, vous gérez cette partie sur la régularisation de charges.

Actuellement, vous discutez sur le déficit public, sauf que vous n'avez aucune idée de son étendue. Avec la transformation de nos institutions régaliennes, en structures hybrides, sans de vrais contrats de mission publique (cahier des charges, coût, recours), vous n'avez aucune visibilité sur les finances de l'Etat. A cela, s'ajoutent vos opérations de blanchiment d'argent et de détournement de fonds publics.

Lorsque le Général De Gaulle a quitté ses fonctions en 1969, la France affichait un taux de croissance de +5,2%, supérieur à celle de la majorité des autres économies occidentales de +2,4%. En 1969, la dette publique était de 13,5%, alors qu'en 1945 elle était de 170%, retombée à 17,2% en 1960.

Depuis, la situation de la France ne cesse de se dégrader progressivement, avec une pointe importante à tous niveaux sous les deux septennats de François Mitterrand (1981-1995). Le chômage va doubler, de 5,9% en 1980, il passera en 1994 à 10,7%. En 1981, la dette publique était de 22,04% du PIB, en 1995 elle est de 57,60% du PIB.

En 2018, la dette publique est de 98,4% du PIB ; en 2019, de 97,4%; en 2020, de 114,6% ; en 2021, de 112,9% ; en 2022, 111,6% ; en 2023, 109,6%, au premier trimestre 2024, la dette publique est de 102,4% du PIB.

Vous dites-vous appuyer sur les directives de l'Union Européenne, or, la norme définie par celle-ci, stipule que la dette publique ne doit pas dépasser 60% du PIB.

La dette publique a atteint **les 60% en 2002** pour ne jamais redescendre. En 2012, la dette publique atteint les **90,6%** du PIB. François Hollande instaure une institution budgétaire indépendante composée d'experts en économie et en finances publiques : Le Haut Conseil des Finances Publiques.

La dégradation de la situation financière de la France a donc commencé bien avant la COVID19, et, ce n'est pas la Covid19 qui impacte la dette publique. Quant aux perspectives économiques pour la France pour 2025, elles sont fortement compromises. Il apparait que, seuls les pays émergents auront une croissance au-dessus de 2% selon France Trésor. Pour la France, la situation va être difficile.

Lors de vos commissions parlementaires sur le déficit public, vous avez auditionné Pierre Moscovici, président de la Cour des Comptes. Cependant, vous n'avez pas fait mention de son mandat avec l'ONU jusqu'en 2028, en qualité de commissaire aux comptes. Qui prend en charge son salaire ? Et, remplit-il cette mission sur son temps de travail ? Faut-il également préciser que Pierre Moscovici a été ministre des Finances de 2012 à 2014. La dette publique était de 90,6% en 2012 et de 94,9% en 2014.

Vous écrivez de beaux rapports, mais, derrière ces rapports il n'y a rien. Lorsque l'on parcourt les rapports de Rémy Rioux, directeur de l'AFD, Agence France Développement, en schématisant, il réalise un super travail pour développer le marché des PME. Sauf qu'entre ses écrits et la réalité, il n'y a rien.

En revanche, on découvre que l'AFD a donné une mission à Jean Yves Le Drian. Il s'occupe de l'économie de l'Arabie saoudite. Ce projet porte le nom de développement d'ALULA. Ce n'est pas tout, Entre temps, il a été mis à jour que l'on a financé l'économie russe jusqu'en 2014. Et que l'on continue à verser des subventions à la Chine, alors qu'elle est en passe de devenir la Première puissance mondiale. Réponse de Rémy Rioux, « *oui, mais la Chine est toujours en voie de développement, le taux de pauvreté reste élevé* ».

En France, le taux de pauvreté est en augmentation. Et, lorsque l'on entend les économistes de l'Elysée expliquer qu'augmenter le SMIC n'arrêtera pas le taux de pauvreté, mais qu'il faut continuer à verser la prime d'activité, c'est simplement hallucinant.

L'AFD, qui partage ses locaux avec International Development Finance Club (IDFC), dont Rémy Rioux est le vice-président. De plus, nous ne parvenons pas à définir le statut juridique de l'AFD, et il serait intéressant de savoir si, Rémy Rioux est payé pour sa fonction de vice-président à IDFC, et comment il partage son temps de travail ?

A l'IDFC, il partage ses fonctions de vice-président avec les co-présidents : Serge Ekue de la BOAD (Banque Ouest-Africaine de Développement) et Javier Diaz Farjardo de la Banque BANCOLDEX, banque Colombienne.

La Colombie, qui est devenue le partenaire privilégié de l'OTAN. La Colombie, qui est le premier producteur mondial de cocaïne, ses principaux marchés : les Etats-Unis et l'Europe.

L'OTAN, qui dénonce les attaques hybrides de la Chine et de la Russie en ingérence dans les états, mais l'OTAN qui annonce déjà que cela allait être difficile de s'en défendre.

Enfin un dernier point sur votre dernière supercherie, le gouvernement de Michel Barnier ne répond pas à notre Constitution. Belle tentative avec le RN pour mettre en place l'Europe des Nations.

Plan d'entrée en résistance :

Comme indiqué plus haut, notre entrée en résistance n'a rien à voir avec la résistance de la 2ème guerre mondiale. L'ennemi, c'est vous. Vous avez choisi le terrorisme pour nous conduire vers un nouvel ordre mondial pour le bien vivre, caché derrière une mondialisation multipolaire avec votre devise « *Une seule planète, une même famille, un seul avenir.* »

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été lancé à l'occasion d'un Sommet des Nations unies à New York du 25 au 27 septembre 2015 et vise à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes. Le programme prévoit « *un monde où [sont] universellement respectés les droits de l'homme et de la dignité humaine, l'état de droit, la justice, l'égalité et la non-discrimination* ». Il est fondé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, et souligne la responsabilité de tous les États de respecter, protéger et promouvoir les droits de l'homme. L'accent est mis sur l'autonomisation des femmes et des groupes vulnérables tels que les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants. *Source l'ONU Programme élaboré par l'ONU en 1972.*

Pour instaurer ce monde, vous avez besoin auparavant de faire des victimes, de traumatiser les populations. Elle est où votre humanité ? Plus de 40 ans après l'attentat, rue des Rosiers à Paris, les victimes continuent de réclamer justice. Plus de 40 ans après l'attentat, en Italie, de la gare de Bologne, les victimes continuent de réclamer justice. Et, que faites-vous des victimes du Bataclan, de Nice... et des victimes de la COVID19 ? Il n'y a que vous, pour croire à une pandémie. Vous ne pouvez pas manipuler la biologie et la pharmacopée à votre convenance. Plus de 80 ans après la 2ème guerre mondiale, l'horreur de la guerre et de la trahison sont toujours là.

On ne construit pas un monde meilleur dans le sang, on l'asservit, ou on l'anéantit. C'est bien ce qui se cache derrière votre devise, « *Une seule planète, une même famille, un seul avenir.* »

Contrairement à vous, nous avons le respect de la vie, et la souveraineté de la Nation qui est nôtre, nous donne le droit de nous opposer à vous. Néanmoins, il ne faut pas confondre, entrée en résistance et désordre civil. Il n'y a pas lieu à faire des barricades, ou encore de casser... La France nous appartient. C'est à nous de délivrer notre pays et de redonner leurs forces à nos institutions régaliennes. Dans toute l'histoire c'est une première, mais nous sommes en effet les seuls au monde à avoir la souveraineté de la Nation et, une fois de plus, ce sont les Français qui innovent. C'est pourquoi nous faisons, nous souhaitons que cette résistance se déroule en bonne intelligence, sans violence afin de faire le moins de victime possible.

En revanche, afin de sortir la France du « borbier » dans lequel elle se trouve, il va nous falloir faire appel à tout le monde, y compris à certains d'entre vous. Nous devons veiller à restituer la confiance des autres pays, dans la démocratie ce qui est incontournable pour notre reconstruction. Cependant, cela ne peut être possible que si nous neutralisons, dès à présent, un certain nombre d'individus malveillants. Et, cela ne peut se faire qu'en restaurant, en priorité, notre justice.

Il s'agit d'une première étape qui doit commencer par la communication, et redonner un avenir à chacun.

1 – Afin de permettre à tout le monde d'avoir accès à l'information, les mairies seront mises à contribution. La base des opérations se tiendra à la mairie de Wasquehal. A savoir que c'est une mairie macroniste qui a armée sa police municipale, et où le vandalisme est roi, et le citoyen ignoré. Les rapports seront déposés à la Mairie.

Voici les coordonnées : Hôtel de ville de Wasquehal rue Michelet 59290 Wasquehal – téléphone : 03 20 65 72 00 - Mail : mairie@ville-wasquehal.fr

2 – Félicie Gérard, députée de la 7^{ème} circonscription, dans les Hauts de France, sera également mise à contribution. Elle siège à la commission des finances publiques. Et, comme beaucoup ont pu le constater, cette commission a pris la décision de nous asphyxier financièrement, alors qu'ils détournent notre argent public au bénéfice de puissances étrangères, d'organisations internationales et d'acteurs privés.

Coordonnées : En circonscription	A Paris
Permanence parlementaire	Assemblée nationale
16 rue du Professeur Perrin	126 rue de l'Université
59170 CROIX	17355 PARIS 07

Une fois encore, il est important d'insister, la situation actuelle n'a strictement rien à voir avec celle d'avant 1940, comme celle d'avant 1958. Nous avons la souveraineté de la Nation et la France est sous ingérence terroriste étrangère conduite avec la complicité d'une minorité de concitoyens.

Sont également condamnables tous groupuscules ou individus qui organisent des manifestations afin de casser, bloquer la circulation des citoyens, comme toutes violences... ce qui va dans votre sens, puisque vous faites endosser tous les dysfonctionnements « aux gens ». Vous l'écrivez même dans vos rapports pour justifier l'utilisation de la force contre les citoyens.

Notre entrée en résistance est plus que légitime et elle est appliquée dans le respect de notre Constitution du 4 octobre 1958. N'oubliez pas que nous avons l'obligation de la défendre par tous moyens. Ne pas répondre, une fois de plus, à nos droits, ou une fois de plus, nous répondre par la force, vous mettra, cette fois-ci, officiellement en défaut et en raison de la gravité de la situation, il n'y aura pas de retour possible.

Enfin, cette déclaration est le résultat du travail d'un collectif et de la solidarité citoyenne. Mais, il a été décidé communément, que cette présente déclaration ne soit signée que par moi, afin de permettre que toutes citoyennes, tous citoyens puissent nous rejoindre, dans la légalité conformément à notre Constitution.

Fait, à Wasquehal, le 9 novembre 2024

Sylvie Charles

